

Entretien professionnel pour les évaluateurs - Module 3 : La conduite de l'entretien professionnel- EMS

Contexte

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs.

Objectifs

- **S'entraîner** à la conduite relationnelle d'un entretien professionnel.

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

14/03/2025

Programme

Préparer l'organisation logistique de l'entretien professionnel

- Créer les conditions favorables à l'instauration d'un échange basé sur la confiance, la transparence et la bienveillance
- Respecter 4 principes de base
- Prévoir un temps de préparation nécessaire pour l'évaluateur

Préparer l'entretien professionnel et garantir le bon déroulement

- Préparer l'entretien en amont
- Me connaître en tant qu'encadrant et bien connaître mes équipes
- Identifier ses 'à priori' à travers une meilleure connaissance de soi
- Respecter les différentes étapes de l'entretien
- Accueillir et introduire l'entretien
- Rappeler les engagements pris et évaluer l'année qui vient de s'écouler, dans le détail à l'aide du support d'évaluation
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Évaluer le degré d'implication et de professionnalisme du collaborateur
- Lister les points forts et axes de progression
- Donner un temps de parole au collaborateur
- Fixer ensemble les objectifs atteignables et motivants pour l'année à venir, négocier les objectifs
- Lister les souhaits et besoins de formation, ainsi que les souhaits d'évolution professionnelle
- Conclure positivement, cosigner le compte-rendu avec les plans d'actions et se tourner vers l'avenir (calendrier de suivi)
- Maîtriser ma communication verbale et non verbale
- Instaurer un climat de confiance
- Appliquer les bonnes pratiques de motivation et d'écoute (empathie)
- Laisser s'exprimer librement, reformuler si nécessaire, des faits précis et non des sentiments
- Acquérir les savoir-faire relationnels
- Utiliser les bons comportements en fonction des étapes de l'entretien
- Poser les bonnes questions : modèles à exploiter

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus.

Exercice

2024

Code de formation

AFR 3.03

Nature

AFR

Organisé par

EMS

Durée

NON CONNUE A CE JOUR